

Revue générale de droit



Commission des Droits de la Personne du Québec, *Bibliographie analytique de recherche, 1976-1989 : Interprétation et application de la Charte des droits et libertés de la personne*, Montréal, 1989, 68 pp.

Formation Professionnelle du Barreau du Québec — 1988-1989, *La procédure et la preuve*, vol. 1, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 354 pages, ISBN 2-89073-648-7

Renée Joyal, *Précis de Droit des jeunes*, tome II, Cowansville, Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 248 pages, ISBN 2-89073-676-8

Didier Lluellas, Christiane Dubreuil, *Droit des assurances*, Recueil de textes, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1991, 812 pages, ISBN 2-920376-89-6

Meredith Memorial Lectures 1990, *Commercial Crime and Commercial Law*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1990, 467 pages, ISBN 2-89073-764-0

Roger-D. Pothier, Sandra Bilodeau, André Giguère, *Aménagement et urbanisme*, Montréal, Aide-mémoire – 402, Wilson et Lafleur Ltée, 1989, 34 pages, ISBN 2-89127-121-1

Québec (Province), *Code de procédure pénale/Code of Penal Procedure (1990)*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1990, 97 pages, ISBN 2-89127-174-2

Société Québécoise pour la Défense des Animaux, *L'Animal, son bien-être et la loi au Québec*, 2^e édition, Montréal, Éditions Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 154 pages, ISBN 2-89127-173-4

Oflia Meza, Gilles Rivard, André-Albert Morin, Roxanne Guérard, Linda Facchin, D. R., Gilles Renaud and Charles Malone

Volume 22, Number 3, September 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1057819ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1057819ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Meza, O., Rivard, G., Morin, A.-A., Guérard, R., Facchin, L., R., D., Renaud, G. & Malone, C. (1991). Review of [Commission des Droits de la Personne du Québec, *Bibliographie analytique de recherche, 1976-1989 : Interprétation et application de la Charte des droits et libertés de la personne*, Montréal, 1989, 68 pp. / Formation Professionnelle du Barreau du Québec — 1988-1989, *La procédure et la preuve*, vol. 1, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 354 pages, ISBN 2-89073-648-7 / Renée Joyal, *Précis de Droit des jeunes*, tome II, Cowansville, Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 248 pages, ISBN 2-89073-676-8 / Didier Lluellas, Christiane Dubreuil, *Droit des assurances*, Recueil de textes, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1991, 812 pages, ISBN 2-920376-89-6 / Meredith Memorial Lectures 1990, *Commercial Crime and Commercial Law*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1990, 467 pages, ISBN 2-89073-764-0 / Roger-D. Pothier, Sandra Bilodeau, André Giguère, *Aménagement et urbanisme*, Montréal, Aide-mémoire – 402, Wilson et Lafleur Ltée, 1989, 34 pages, ISBN 2-89127-121-1 / Québec (Province), *Code de procédure pénale/Code of Penal Procedure (1990)*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1990, 97 pages, ISBN 2-89127-174-2 / Société Québécoise pour la Défense des Animaux, *L'Animal, son bien-être et la loi au Québec*, 2^e édition, Montréal, Éditions Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 154 pages, ISBN 2-89127-173-4]. *Revue générale de droit*, 22(3), 681–686. <https://doi.org/10.7202/1057819ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1991

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

NOTULES*

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU QUÉBEC, *Bibliographie analytique de recherche, 1976 – 1989 : Interprétation et application de la Charte des droits et libertés de la personne*, Montréal, 1989, 68 pp.

Cet outil de recherche s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux positions qu'ont prises la Direction de la recherche et certains de ses membres pendant les treize premières années d'existence de la Commission des droits de la personne du Québec dont un des objectifs, est de promouvoir les principes de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec (L.R.Q., c. C – 12).

La bibliographie constitue une mise à jour cumulative de celle de 1988, dont le compte rendu a déjà été publié dans cette revue (1989) 20 *R.G.D.* 755 – 757. Depuis lors, treize nouveaux titres se sont ajoutés à la liste et les caractéristiques formelles de la bibliographie sont demeurées les mêmes. Malgré cela, cette liste de travaux qu'on peut obtenir gratuitement à la Commission des droits de la personne du Québec demeure utile pour ceux et celles qui s'intéressent aux droits de la personne au Québec.

O.M.

FORMATION PROFESSIONNELLE DU BARREAU DU QUÉBEC — 1988 – 1989, *La procédure et la preuve*, vol. 1, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 354 pages, ISBN 2 – 89073 – 648 – 7.

Ce recueil est le premier d'une série de onze volumes publiée par la Formation professionnelle du Barreau du Québec. Il se révèle un véritable guide quant à la procédure et la preuve. Il est l'œuvre de cinq auteurs et se divise en douze titres. Les six premiers traitent de la procédure civile en elle-même, le septième étant réservé à la *Loi sur l'aide juridique* et les cinq derniers se consacrant exclusivement à la preuve devant la cour civile.

M^e Denis Ferland est l'auteur des titres I, II, et IV. Dans le premier, il nous entretient de l'esprit du nouveau *Code de procédure civile* et de son interprétation. Il dégage les règles applicables à toutes les demandes en justice et celles relatives à la juridiction des tribunaux.

Les deuxième et quatrième titres s'intitulent respectivement « Les demandes, les moyens préliminaires et la participation des tiers au procès » et « Le jugement et les moyens de se pourvoir contre les jugements » ; ils traitent de sujets de nature moins générale tels la demande de cautionnement pour frais, les moyens de non-recevabilité et la demande de rétractation de jugement.

Le troisième, « Les règles particulières aux causes de la juridiction du protonotaire », est l'œuvre de M^e Laurette Laurin et nous éclaire quant aux rôles que la loi défère au protonotaire.

Le professeur Charles Belleau nous présente à la cinquième partie une étude des étapes de l'exécution des jugements. L'auteur nous invite principalement à suivre le déroulement normal d'une procédure d'exécution, tout en abordant les principaux incidents pouvant survenir au long de cette dernière.

* Ces notules ont été préparées par Linda Facchin, Roxanne Guérard, Charles Malone, Ofelia Meza, André-Albert Morin, Gilles Renaud et Gilles Rivard.

Le sixième titre traite des saisies avant jugement. M^e Charles Belleau s'est chargé de la révision et de la mise à jour de ce texte originellement écrit par M^e Yves Lauzon lors de la première édition de cette collection. On y énumère les sortes de saisies avant jugement et les voies de recours contre celles-ci.

Au septième titre, l'auteur, M^e Pierre Laforest traite de la *Loi sur l'aide juridique*. Nous pouvons y prendre connaissance de son historique, de son fonctionnement administratif, des droits des personnes qui y sont éligibles et de la situation des avocats et des notaires face à cette loi.

Les titres VIII à XII sont regroupés en un seul sujet intitulé « La preuve devant la Cour civile » que l'auteur, M^e Pierre Tessier, a divisé en trois chapitres : « La preuve depuis

l'ouverture du dossier jusqu'aux procédures initiales », « La preuve durant les procédures intermédiaires » et « La preuve au procès ». On a cru bon de consacrer à cette matière plus de la moitié du volume. L'auteur sait nous guider à travers les aspects et les étapes de la preuve jusqu'à ce que celle-ci soit close, c'est-à-dire jusqu'aux plaidoiries.

Les matières traitées nous sont expliquées avec suffisamment de clarté pour rendre une vulgarisation superflue. Cette approche adoptée dans les différents volumes publiés par la Formation professionnelle du Barreau du Québec, permet de qualifier ceux-ci de documents pédagogiques et d'information dont la consultation est aisée et rapide.

G.Ri.

Renée JOYAL, *Précis de Droit des jeunes*, tome II, Cowansville, Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 248 pages, ISBN 2 – 89073 – 676 – 8.

Ce précis consacré au droit des jeunes est en fait la suite de *Les jeunes et leur famille* et *Les jeunes et leur patrimoine*.

Ce tome est avant tout consacré à l'interaction qui existe entre les jeunes et leur société. Pour cette raison, le volume est divisé en deux grandes parties. Le chapitre I est consacré à la protection de la jeunesse et à l'étude de la *Loi sur la protection de la jeunesse* adoptée par le gouvernement du Québec. Avec cette loi, l'État peut exercer une certaine autorité parentale lorsque les parents se retrouvent dans l'impossibilité de le faire. L'auteur avant d'aborder l'étude des différents mécanismes de la loi s'intéresse aux origines du texte législatif afin de bien permettre au lecteur de comprendre la portée et la nature de la loi. L'auteur commente par la suite les différents articles du texte de loi, qu'il s'agisse des mécanismes d'intervention en ce qui a trait au rôle du Directeur de la protection de la jeunesse ou des dispositifs que lui donne la loi afin de lui permettre d'intervenir dans l'intérêt de l'enfant.

Par la suite, l'auteur scrute le fonctionnement de la Cour du Québec, chambre de la jeunesse afin d'en exposer et d'en décrire la compétence et le fonctionnement. Ces quelque soixante premières pages permettent au lecteur de se familiariser et de comprendre les rouages de la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

La seconde partie du volume est consacrée à l'étude de la *Loi sur les jeunes contrevenants*. Cette loi adoptée par le Parlement du Canada s'applique aux adolescents qui ont des démêlés avec la justice criminelle et pénale. L'auteur débute la deuxième partie avec un volet historique qui dresse l'évolution des différentes lois en matière de délinquance juvénile au Canada. Après le volet historique, l'auteur étudie les dispositions de la loi en les commentant et en référant à de nombreux auteurs et à de nombreuses décisions jurisprudentielles afin de permettre au lecteur de bien comprendre le champ d'application de la loi.

À la fin de chaque chapitre, le lecteur trouvera une courte bibliographie. En annexe, l'auteur a reproduit la *Loi sur la protection de la jeunesse* et la *Loi sur les jeunes contrevenants*, ce qui facilite la consultation des textes législatifs tout en permettant de

mieux saisir les commentaires qui figurent dans l'ouvrage.

Le précis de *Droit des jeunes* est sans hésitation un ouvrage fort utile pour tout praticien qui doit œuvrer à la chambre de la

jeunesse de la Cour du Québec, puisqu'il permet au lecteur de saisir rapidement les rouages et mécanismes d'un tribunal spécialisé.

A.A.M.

Didier LLUELLES, Christiane DUBREUIL, *Droit des assurances, Recueil de textes, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1991, 812 pages, ISBN 2 – 920376 – 89 – 6.*

Cet ouvrage de droit des assurances succède au Recueil collectif — *Les principaux arrêts du droit des assurances*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1985, qui avait été préparé par cinq collaborateurs dont l'auteur du présent volume, le professeur Didier Lluelles. Cette fois-ci, il fait équipe avec M^e Christiane Dubreuil.

Les auteurs ont préféré offrir ce recueil qui innove par rapport à celui de 1985 en ce qu'il accorde une importance accrue aux jugements plus récents. Les décisions rendues d'après les dispositions en vigueur avant la réforme de 1974-1976 sont réduites en minimum. Elles ne sont retenues que si elles sont applicables encore aujourd'hui.

Ce volume regroupe à la fois des décisions, des extraits de lois et de textes réglementaires. En effet, on y retrouve au total 59 décisions jugées importantes dans le domaine des assurances terrestres. De plus, ce recueil comprend des extraits de textes législatifs tels la *Loi sur l'assurance* et la *Loi sur l'assurance automobile* accompagnés de leurs

règlements. S'ajoutent à la jurisprudence et aux lois et règlements, le texte intégral de la Convention d'indemnisation directe pour le règlement des sinistres automobiles, une formule standard de police d'assurance automobile au Québec et finalement la *Loi sur les intermédiaires de marché*.

Afin de faciliter la consultation de ce recueil, les auteurs nous offrent une liste alphabétique des arrêts et un plan analytique des décisions.

Ce plan, très bien conçu, répartit les décisions retrouvées dans ce recueil d'après les aspects théoriques qu'elles traitent. Divisé en huit parties, il reflète les grandes lignes des notions du droit des assurances terrestres. On y retrouve : le contrat d'assurance, l'intérêt d'assurance, le risque, les déclarations de risque, les assurances de dommages, l'assurance de responsabilité, l'assurance de personne et l'assurance automobile.

Conçu principalement comme un ouvrage de référence destiné à l'enseignement, il devrait s'avérer également utile à l'ensemble de la communauté juridique ainsi qu'aux intervenants du monde des assurances.

R.G.

MEREDITH MEMORIAL LECTURES 1990, *Commercial Crime and Commercial Law*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1990, 467 pages, ISBN 2 – 89073 – 764 – 0.

An attempt to address the relatively novel concept of commercial crime, this lecture series introduces us to the world of non-violent white collar crime and its penal implications.

Whereas previously tolerated and even attributed to highly imaginative business practices, certain manoeuvres by companies today enter fully into the realm of corporate crime. The issues addressed in this collection range from conspiracy law and enforcement to money laundering and tax evasion. The liability of corporate officers and directors is examined by Joseph Groia and Linda Adams as well as the ethical issue of whether regulatory offen-

ses should result in criminal liability (a lecture given by Patrick Healy). There is a whole section devoted to fraud ranging from bank fraud to insurance fraud, and common business practices such as the leveraged buy-out are re-evaluated from a different angle, taking into account fraud considerations. Also, an in-depth look at fiscal offenses opposes tax evasion to fiscal planning as well as examining tax evasion after the Charter.

This bound volume of essays is comprised of 17 lectures with a synopsis provided for each, which makes for easy reference to the particular subject matter. The issues addressed demonstrate that society's conception of crime has changed considerably over the years to encompass non-violent crime and the issue of ethics in business practices. A lecture given by Michael E.P. Ballard (Vice-President and Director of Security, Canadian Banker's Association) entitled "By Deceit, Falsehood, and other Fraudulent Means", gives a detailed account of the S & L (Saving and

Loans) crisis in the United States and presents it in its historical perspective as a classical example of white collar crime. Also, of particular and contemporary interest is a seminar given by Pierre-Marc Johnson on the penal responsibility of corporate officers in the matter of ecological damage and damage to the environment. Whether the incidence of crime has truly risen or whether the scope of criminal law has simply broadened, the corporate entity that was once considered merely as a victim of crime is now being viewed as an instigator of it as well.

The Meredith Memorial Lectures have traditionally centered on topics of current interest in the legal arena, and the 1990 theme of *Commercial Crime and Commercial Law*, coupled with the wide range of backgrounds of the various participants certainly continues in this tradition and makes for fascinating reading.

L.F.

Roger-D. POTHIER, Sandra BILODEAU, André GIGUÈRE, *Aménagement et urbanisme*, Montréal, Aide-mémoire – 402, Wilson et Lafleur Ltée, 1989, 34 pages, ISBN 2 – 89127 – 121 – 1.

Est-il encore besoin de présenter la collection « Aide-mémoire » de la maison Wilson & Lafleur si ce n'est que pour présenter une autre des nombreuses ramifications de notre droit au mieux de la connaissance d'un praticien, spécialiste dans le domaine. L'aménagement et l'urbanisme, dans le contexte où le litige est soulevé en vertu des recours statutaires prévus à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, (L.R.Q., c. A-19.1), entraîne souvent des litiges reliés à la contravention à un règlement de lotissement ou encore, relatifs à des problèmes au niveau de bâtiments qui ne pourraient satisfaire les règles minimales de construction et de sécurité. Une étude sur la façon d'aborder cette matière devenait donc nécessaire.

Les différents contextes d'un litige y sont représentés, c'est-à-dire celui du

requérant, de l'intimé, d'un mis en cause ou d'un intervenant, avec, à peu de choses près, toujours le même schéma : entrevue avec le client, démarches préliminaires si nécessaires, rédaction des actes de procédure et exécution ou appel du jugement. Bien sûr, différentes options se présenteront à vous si votre client est une corporation municipale, une M.R.C., le ministère ou un simple particulier et l'ouvrage en tient évidemment compte. Une liste des différents documents à obtenir dans ces cas divers est fournie par les auteurs pour ainsi faciliter une recherche qui aurait pu se compliquer drôlement.

Une étude de ce genre ne pourrait être complète sans avoir en conclusion, un lexique et un modèle de procédure type basé sur le recours prévu à l'article 227 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Cependant, le tout ne tenant que dans 34 pages, il ne faut pas s'attendre à y voir le droit au complet et une étude exhaustive des problèmes contemporains de doctrine : on doit s'y fier que dans la mesure où l'on veut vérifier ses procédures et avoir un outil de référence

sous la main. Il est déconseillé de l'utiliser pour monter son dossier principal ; celui-ci exigeant mûre réflexion, la lecture d'un livre de doctrine sur la matière et la jurisprudence pertinente ne pourra être évitée.

D'ailleurs, il faut s'interroger sur le but véritable de cet ouvrage : un praticien d'expérience y verra un outil plus efficace contrairement à une personne débutant dans le métier. Sa lecture demande une connaissance

déjà approfondie du sujet et ce livre ne pourra être pratique que dans la mesure où l'on sait effectivement ce que l'on fait !

Donc, en conclusion, à ne pas mettre entre toutes les mains ; mais si vous avez une connaissance relativement bonne de la matière, il pourra s'avérer très pratique en tant qu'outil de référence rapide.

D.R.

QUÉBEC (Province), *Code de procédure pénale/Code of Penal Procedure (1990)*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1990, 97 pages, ISBN 2 – 89127 – 174 – 2.

Cette publication contient les versions française et anglaise du *Code de procédure pénale* et ses amendements. Ce texte provient du chapitre 96 des lois de 1987 auquel ont été intégrées les modifications apportées par la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'application du Code de procédure pénale* (L.Q., 1990, c.4) ; cette loi avait pour objet de permettre l'application de presque tous les articles de ce Code. Ainsi, quoique plusieurs dispositions restent encore à entrer en vigueur, nous disposons maintenant au Québec d'un *Code de procédure pénale* regroupant l'ensemble de la procédure (sauf en ce qui a trait aux poursuites intentées devant une instance disciplinaire). Cette procédure était jusque-là éparpillée dans différentes lois : l'unité procédurale est donc refaite. Ce code opère une réforme en profondeur de la procédure pénale provinciale¹. Jusqu'à son entrée en vigueur, cette procédure était régie par la *Loi sur les poursuites sommaires* (L.R.Q., c. P – 15), loi datant de 1922. De plus plusieurs autres lois, telles le *Code de procédure routière* (L.R.Q., c. C – 24.1), se sont dotées au fil des ans d'une procédure propre pour pallier à la vétusté, l'ambiguïté, les carences, l'illégalité de certaines dispositions depuis l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés*, et l'inefficacité de la *Loi sur les poursuites sommaires*. Notre système procédural en matière pénale était donc devenu désuet et fort complexe. Le pré-

sent Code, en plus d'unifier la procédure pénale, vient innover à plusieurs égards : au niveau de l'administration même du système, des pouvoirs d'arrestation, des pouvoirs de perquisition, du droit de poursuite, etc.

Le Code compte 386 articles répartis en 15 chapitres : dispositions générales (articles 1 – 71) ; arrestation (articles 72 – 94) ; perquisition (articles 95 – 141) ; introduction de la poursuite (articles 142 – 159) ; procédure préalable à l'introduction (articles 160 – 186) ; instruction (articles 187 – 218) ; jugement (articles 219 – 242) ; rectification de jugement (articles 243 – 249) ; rétractation de jugement (articles 250 – 264) ; recours extraordinaires et en *habeas corpus* (article 265) ; appel à la Cour supérieure (articles 266 – 290) ; appel à la Cour d'appel (articles 291 – 314) ; exécution des jugements (articles 315 – 366) ; réglementation (articles 367 – 368) ; dispositions transitoires et finales (articles 369 – 386). Une annexe portant sur la détermination de l'équivalence entre le montant des sommes dues et la durée de l'emprisonnement ou des travaux compensatoires vient compléter le texte. En plus de la table des matières fort détaillée, un index analytique très complet permet une consultation facile et rapide. Notons aussi que l'article 1 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'application du Code de procédure pénale* nous indiquant les articles en vigueur, est reproduit dans la note aux lecteurs. Quant aux articles et parties d'articles non en vigueur, ils font partie intégrante du présent Code, mais ont été ombragés pour permettre au lecteur de mieux les identifier.

1. À ce sujet, voir l'article de G. LÉTOURNEAU, « Le Code de procédure pénale du Québec : éléments de problématique et de solution », (1988) 19 *R.G.D.* 151 – 169.

Malgré ces articles qui ne sont pas en vigueur (dont ceux portant sur le constat d'infraction, sur les pouvoirs d'intervenir du Procureur général du Québec et sur le droit de poursuite, pour ne nommer que les principaux), le *Code de procédure pénale* apporte donc d'importantes améliorations à notre procédure pénale provinciale. Plus simple, plus expéditive, plus efficace tout en respectant les droits de la personne qui désire contester le bien-fondé de l'accusation qu'on lui reproche, la nouvelle procédure est aussi moins coûteuse pour l'accusé, et donc pour l'ensemble des citoyens qui défraient en partie les coûts de l'administration de la justice. Globalement,

l'image de la justice pénale s'en trouve améliorée et la crédibilité rehaussée. Pour reprendre les propos de M^e Gilles Létourneau : « Avec son *Code de procédure pénale*, son *Code de procédure civile* et son *Code civil* en voie de réformation, le Québec se retrouve encore une fois à l'avant-garde des provinces canadiennes en terme d'accessibilité pour les citoyens à la règle de droit et à la justice. Le ministre de la Justice du Québec a su faire preuve de clairvoyance et de leadership. Peut-être pourrait-il songer maintenant à doter le Québec d'un *Code de la preuve* ? » (p. 168).

G. Re.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE POUR LA DÉFENSE DES ANIMAUX, *L'Animal, son bien-être et la loi au Québec*, 2^e édition, Montréal, Éditions Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 154 pages, ISBN 2 - 89127 - 173 - 4.

Publié une première fois en 1982 sous la direction de M^e Roger Beullac, président fondateur de la Société québécoise pour la défense des animaux, ce recueil de lois et règlements relatifs à la question animale fait l'objet d'une réédition rendue indispensable, selon l'auteur de l'avant-propos, par la multiplication des normes aux différents paliers gouvernementaux en l'espace de huit ans.

Le lecteur ne pourra, en effet, qu'être étonné de l'abondante législation régissant cette question, tant aux niveaux fédéral (des dispositions du *Code criminel* — page 7 — au règlement sur la protection des narvals — page 124) que provincial (du *Code de la sécurité routière* — page 13 — à la *Loi sur les sociétés préventives de cruauté envers les animaux* — page 126). Bien que l'essentiel du texte soit composé de lois et de règlements, le lecteur y trouvera une introduction — que l'on pourrait qualifier de réel plaidoyer en faveur des animaux — intéressante signée par Frédéric Back, cofondateur de la Société québécoise pour la défense des animaux. Dans un effort de sensibilisation aux valeurs promues par ladite Société, il qualifie notre manière de traiter les animaux de « dictature pure et simple. Tout est permis, les tortures comme les méthodes concentrationnaires, du moment que

ça rapporte ! Ce ne sont que... est le mot de passe qui excuse tout ! » (p. 3).

Ce plaidoyer semble avoir convaincu la personne responsable de la confection de la table des matières : celle-ci nous indique que la Déclaration universelle des droits de l'homme est rapportée à la page V. Or, le texte que l'on retrouve à ladite page est la Déclaration universelle des droits de l'animal, proclamée le 15 octobre 1978 par la Ligue internationale des droits de l'animal et les ligues nationales affiliées. Cette erreur ne devrait toutefois pas surprendre : l'article premier vient énoncer que « Tous les animaux naissent égaux devant la vie et ont les mêmes droits à l'existence ». Combinée à l'article 2.2, qui définit « L'homme, en tant qu'espèce animale[...] », cette disposition vient mettre sur le même pied l'homme et l'animal. Le lapsus de la table des matières est donc compréhensible.

Cette compilation intéressante est complétée par un index qui oriente le lecteur et par une liste d'adresses lui permettant d'obtenir les lois et règlements fédéraux et québécois. Elle s'adresse à tous ceux qui sont intéressés par le sujet, par conviction ou simple curiosité. Nous la recommandons tout particulièrement aux chasseurs et aux pêcheurs, qui tout en se livrant à leurs passe-temps préférés, souhaitent se conformer à la lettre de la loi. Son format de poche est, à cet égard, très pratique.

C.M.